

Le chœur mixte du corps enseignant de Fribourg et environs

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **72 (1943)**

Heft 5

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*« Pauvre petit, de l'école chassé !
Viens, mon fils, ces maîtres sévères
N'ont point des entrailles de mère !... »*

*.
Dix ans après : — « Va-t-en, maudit... »
Disait la mère à ce pauvre petit...*

Ah ! mères imprévoyantes, vous avez refusé avec indignation d'habituer votre fils au sacrifice de plaisirs permis. Vous avez même dressé, aux manifestations spontanées d'une bonté naturelle, d'insurmontables barrières.

L'enfant est aisément docile à ces ordres qui flattent sa sensualité. Mais attendez la moisson que sème votre amour insensé !

« Jeune homme, à l'heure des passions violentes, homme fait, à l'âge des habitudes fortes et des froids instincts, il se révoltera, mais en vain, contre l'universelle loi de la douleur ; il souffrira alors de ne savoir pas souffrir et, selon la parole de Lacordaire, puisqu'il ne se courbe point sous le joug du sacrifice, il se tordra sous l'aiguillon du vice. »

Et la malheureuse mère, la funeste femme qui a commis ce crime, véritable assassinat moral, se reproche seulement alors d'avoir été... trop bonne !

Ah ! que d'animalité dans cet amour aveugle ! Combien, hélas ! de pères, de mères s'aiment dans leurs enfants et ne les aiment pas !

Est-ce là de la bonté, ô trop bonnes mères ?

Non, c'est de l'égoïsme, de l'égoïsme féroce puisqu'il mène à assassiner des âmes !

JULES RENAULT.

Le chœur mixte du corps enseignant de Fribourg et environs

Le chœur mixte du corps enseignant de Fribourg et environs a pris naissance à la veille de la réunion de 1942 de la Société fribourgeoise d'éducation. Il convenait que les I^{er} et II^e arrondissements, qui avaient assumé l'organisation de cette manifestation, eussent à leur disposition, à l'instar de celui qui existe dans la plupart des arrondissements scolaires du canton, un groupement choral de quelque envergure.

Grâce à la bienveillante sollicitude de M. l'inspecteur Rosset, ainsi qu'à l'initiative de quelques maîtres, le projet devint une réalité. Mais où trouver *l'âme* de ce nouveau groupement ? Un Comité provisoire fit appel au talent et à l'expérience du maestro fribourgeois, M. le chanoine Bovet. Enchanté de reprendre contact avec ses anciens élèves, le brillant Maître de chapelle de St-Nicolas accepta cette fonc-

tion avec joie, ajoutant qu'il se consacrerait à cette nouvelle tâche de tout son cœur et avec le désintéressement le plus complet.

Sous la baguette experte de son directeur, le jeune chœur mixte mena rapidement et sûrement à chef, en trois ou quatre répétitions, le programme prévu pour la journée du 11 juin.

Le 11 juin écoulé, le chœur mixte allait-il subsister ? Au cours d'une séance mémorable, la jeune Société décida de reprendre son activité en automne 1942. De fait, les répétitions mensuelles reprurent dès le 25 octobre dernier dans une atmosphère croissante de travail, d'amitié et d'entrain. A côté de l'étude d'un *Te Deum* de Mozart, de pièces polyphoniques du plus pur classique de Hændel, Haydn, etc., ainsi que de quelques morceaux de caractère populaire, M. le chanoine Bovet présente à chaque séance, avec la verve coutumière et le puissant dynamisme qui le caractérisent, une causerie d'une demi-heure environ sur un sujet musical, en insistant sur le côté philosophique et pédagogique de la question : en définitive, une sorte de cours de perfectionnement musico-pédagogique, suite naturelle de l'Ecole normale, ou, si l'on préfère, un véritable cours académique musical.

A tous les degrés de l'enseignement, on se préoccupe à juste titre de la culture musicale. Des cours publics ou privés, parfois même gratuits, sont organisés un peu partout ; il faut se féliciter et se réjouir.

Il serait pour le moins surprenant, pour ne pas dire anormal, que le corps enseignant restât à l'écart de cette tendance générale et irrésistible vers l'idéal musical ! Ce d'autant plus que, dans d'autres régions du pays, des organisations similaires existent déjà et sont à l'avant-garde du mouvement. Faut-il faire allusion, par exemple, au corps enseignant de la région de Morat qui, avec celui d'une partie du Seeland bernois, fournit, depuis de nombreuses années, un travail digne d'admiration ? Faut-il citer également l'activité inlassable et bienfaisante du chœur mixte du corps enseignant de Montreux et environs, de Berne, de Zurich et de tant d'autres ?... Il est temps que Fribourg se mette... à la page, et apporte enfin, comme dans d'autres domaines, son tribut au patrimoine artistique de la Cité.

Le premier pas est franchi... et avec bonheur. La sève monte... Des communautés religieuses même, conscientes de la beauté et de la noblesse de notre mission, s'y associent.

A noter que la Société de chant de la ville de Fribourg met gracieusement son local et son matériel à notre disposition. Magnifique exemple de solidarité et de générosité qui prouve l'intérêt que notre groupement suscite dans les milieux musicaux de la ville.

Un grand concert, avec la collaboration d'un orchestre symphonique et de solistes, est en préparation pour une occasion et une date qui seront publiées en temps et lieu. Pour l'instant, le corps enseignant se met résolument à l'étude. Ayant leurs partitions à domicile, les

membres ont l'occasion d'étudier leur partie chez eux, ce qui permet d'obtenir en répétition le maximum de rendement.

Une cinquantaine de membres assistent régulièrement aux répétitions. Et ce nombre ira croissant.

Est-il superflu d'ajouter que le chœur mixte fournit au corps enseignant l'occasion de se réunir plus fréquemment, ce qui ne saurait que renforcer sa cohésion et nous amener de nouveaux adhérents qui seront les bienvenus.

Les répétitions sont fixées, en principe, au premier mercredi de chaque mois, à l'Hôtel-Suisse, de 16 h. à 18 h. 30.

P. M.

Prochaine répétition : mercredi 7 avril, à 16 h. $\frac{1}{4}$.

Primauté de la pensée, valeur du mot

La parole suppose la pensée. On a dit que si les animaux ne parlent pas, c'est qu'ils n'ont rien à dire. Il en est de même des enfants de nos classes. Mais chez eux au moins, la pensée est possible... Il suffit de la faire naître... De là, la nécessité de l'observation sensorielle et de l'expérience vécue. De là aussi le besoin de lecture et de conversation. Mettre l'élève en contact avec son milieu, lui faire vivre des situations, le placer devant des difficultés qu'il est à même de vaincre, lui fournir de multiples occasions de s'exercer l'esprit sur les sujets accessibles à son intelligence, voilà autant de moyens de faire surgir la pensée. Tout ce que l'enfant touche, tout ce qu'il voit ou entend, tout ce qu'il aime, tout ce qui l'intéresse, tout ce qui correspond à ses tendances, tout cela provoque instinctivement ses réflexions, tout cela le fait parler.

Mais il faut tout cela... Il faut une communication directe, personnelle et intime avec le monde extérieur. Pas de parole sans pensée ! Pas d'extériorisation de formules vides de sens ! Pas de répétitions mécaniques des idées d'autrui ! L'élève doit rendre le résultat de sa propre activité, le contenu de son intelligence à lui, la pensée qui lui arrive toute fraîche par le canal de ses propres organes des sens.

Ceci n'implique pas que le mot soit quantité négligeable. Nous ne saisissons pas la pensée d'autrui d'une manière intuitive : il nous faut voir des signes ou entendre des sons. Et notre propre pensée ne s'extériorise que par cette même voie. Le mot fixe le concept, il le rend maniable et permet de le transmettre. Sa connaissance est donc indispensable. Et dès lors, l'étude du vocabulaire s'impose, étude dans laquelle l'idée viendra première, mais sera suivie aussitôt du terme qui l'exprime. Tous deux importent et tous deux marcheront de concert.

Spontanéité, naturel. — La pédagogie actuelle renonce au langage artificiel et ampoulé de l'école d'autrefois. Elle veut que l'enfant